

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

22/11/2023

N° E23000190 /38

le président du tribunal administratif

Décision désignation commission ou commissaire du 22/11/2023**CODE : 1**

Vu enregistrée le 10/11/2023, la lettre par laquelle Madame la maire de Saint Etienne de Crossey demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Projet de révision numéro 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint Etienne de Crossey (Isère) ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Dominique GREMEAUX est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Stéphane MAZEREEL est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Madame la maire de Saint Etienne de Crossey, à Madame Dominique GREMEAUX et à Monsieur Stéphane MAZEREEL.

Fait à Grenoble, le 22/11/2023

Le président,



Jean-Paul WYSS

De: urbanisme@crossey.org
Envoyé: jeudi 4 janvier 2024 10:35
À: Nathalie BASSAC
Objet: TR: Désignation enquête publique Révision PLU (E230190)
Pièces jointes: OD 230190.pdf

De : BAL fonc enquetes publiq TA38 <enquetes-publiques.ta38@juradm.fr>

Envoyé : jeudi 23 novembre 2023 14:19

À : urbanisme@crossey.org

Objet : Désignation enquête publique Révision PLU (E230190)

Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe la décision désignant Mme Dominique GREMEAUX en tant que commissaire titulaire et M. Stéphane MAZEREEL en tant que suppléant pour l'enquête publique portant sur la révision du PLU de Saint Etienne de Crossey.

Leurs coordonnées sont :

Mme Dominique GREMEAUX

Téléphone : 06.89.49.02.14

Mail : dominique.gremeaux@gmail.com

M. Stéphane MAZEREEL

Téléphone : 07.88.18.44.00

Mail : smazereel@gmail.com

Cette décision vous est également transmise par courrier.

Bien cordialement,

Clément MALLARTE

Tribunal Administratif de Grenoble

Pôle Aide Juridictionnelle/Commissaires Enquêteurs/Expertises

2 Place de Verdun

BP 1135

38022 GRENOBLE Cedex



Commune de
St Etienne de Crossey

M A I R I E

134, rue de la Mairie
38960 Saint-Etienne de Crossey

Tél. : 04.76.06.00.11

Fax : 04.76.06.00.73

Email : urbanisme@crossey.org

St-Étienne de Crossey, le 07/11/2023

Service URBANISME

Affaire suivie par Valérie TCHOLAKIAN

Madame la Maire

à

**Monsieur le Président
TRIBUNAL ADMINISTRATIF
2, Place Verdun
38000 GRENOBLE**

Objet : Demande Commissaire Enquêteur concernant la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme selon la procédure allégée.

Commune de ST ETIENNE DE CROSSEY

Monsieur le Président,

Suite à l'arrêt du projet de révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme selon la procédure allégée (Délibération n°2023/110), nous devons lancer une enquête publique.

Nous souhaitons effectuer cette enquête à partir de décembre 2023.

Nous vous vous remercions de bien vouloir nous désigner un Commissaire Enquêteur pour cette mission.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision complémentaire,
Je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de ma considération distinguée.

**La Maire de Saint Etienne de Crossey
Ghislaine PEYLIN**

